

Opération Bilan Carbone®

des Activités Sportives Fédérales

Pour réduire dès aujourd'hui sa dépendance aux énergies fossiles et relever les défis du changement climatique pour demain.

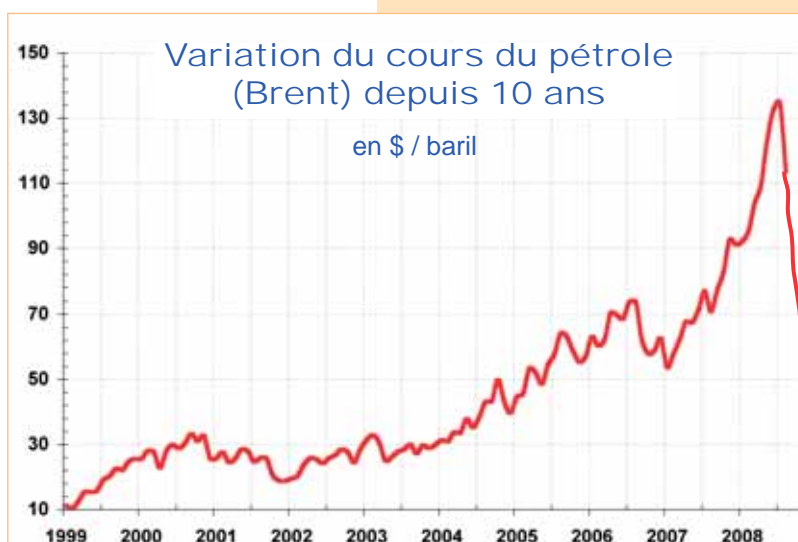
A vous de jouer !



Accroissement des inégalités (Nord/Sud et Nord/Nord), dérèglement climatique, épuisement des ressources naturelles, croissance démographique et consommation exponentielles... ces constats nous questionnent tous. En particulier, l'amplification de notre « empreinte » écologique, due à notre mode de vie et donc aussi celle de nos loisirs - dont le sport - rend urgente la nécessité d'un mode de développement soutenable.

La lutte contre le changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre implique de nécessaires changements de nos comportements et apparaît comme une priorité dans la définition et la mise en œuvre de politiques durables. Nous le savons maintenant, les évolutions climatiques, imprévisibles, sont corrélées à une dépendance aux énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon...) dont le renchérissement fragilise également toutes nos activités (cf. graphique ci-contre).

Contexte



Les activités sportives, des enjeux multiples

Le sport n'échappe pas à ce constat. Il génère en effet des impacts environnementaux nombreux (déplacements des équipes sportives et supporters, production de déchets, alimentation, communication, merchandising, éclairage et/ou chauffage des installations, matériels divers...). Tout ne relève pas des fédérations, des ligues, des comités et des clubs. Cependant, un objectif de limitation des impacts issus de l'activité quotidienne de milliers d'associations et de sociétés sportives ainsi que des événements ponctuels qu'elles organisent, est indispensable.

Depuis plusieurs années, sous l'impulsion d'orientations fortes du Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et du Comité National Olympique et Sportif Français à travers l'Agenda 21 du sport Français, des dirigeants sportifs mettent en oeuvre des projets, changent des habitudes, développent des comportements responsables. Cette dynamique de limitation des impacts doit s'appuyer sur une nécessaire prise de conscience, à partir d'un état des lieux, notamment sur les volets énergétique et climatique. C'est ce que permet de réaliser le **Bilan Carbone®**, méthode de référence reconnue développée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour réduire dès aujourd'hui la dépendance aux énergies fossiles et relever les défis de demain.

Qu'est-ce que l'outil Bilan Carbone® ?

C'est une méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre à partir de données facilement disponibles pour parvenir à une évaluation des émissions directes ou induites par une activité. L'objectif du Bilan Carbone® est également et surtout de proposer un plan d'actions pour réduire ces émissions.

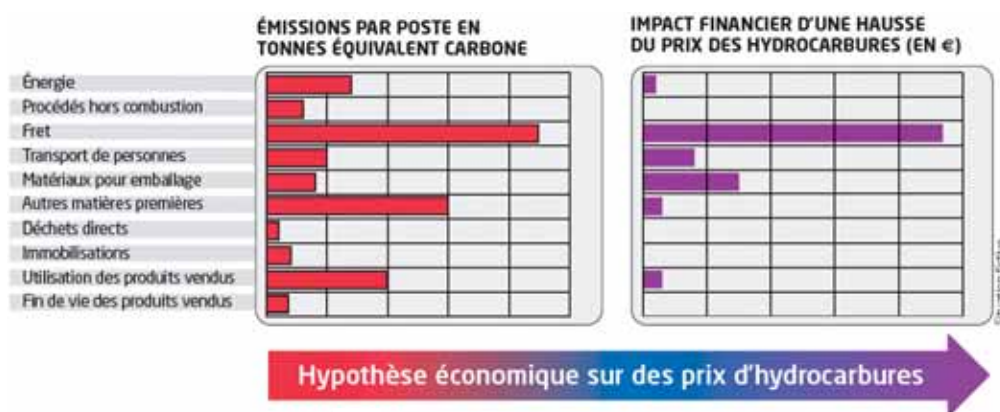


L'objectif général d'un Bilan Carbone® pour une fédération sportive est donc triple :

- permettre d'évaluer des émissions de gaz à effet de serre engendrées par ses activités (stages de formation, rassemblements statutaires, compétitions, locaux, etc.) ;
- déterminer les priorités d'actions et aider à la mise en place de plans d'action formalisant l'engagement des directions nationales, des ligues, comités ou clubs dans le sens des réductions des émissions ;
- évaluer la dépendance des activités sportives fédérales aux variations du coût de l'énergie.

Grâce à cette méthode, toute entité (dont une fédération sportive !) désirant agir pour limiter la dérive climatique peut ainsi connaître sa pression globale sur le climat et ses marges de manœuvre à court et long termes pour la faire baisser.

A plus longue échéance, l'objectif est de modifier la stratégie de l'activité pour la rendre progressivement moins « riche » en émissions de gaz à effet de serre et en limiter les conséquences pour les fédérations, mais également de sensibiliser les millions de citoyens engagés dans leurs activités sportives.



**ECONOMIES D'ENERGIE
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE**

www.faisonsvite.fr

Exemple de diagramme de résultats d'un Bilan Carbone®

Plus d'informations sur www.ademe.fr/bilan-carbone

Le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et l'ADEME souhaitent inciter et accompagner les fédérations sportives à prendre conscience de leur impact sur le changement climatique et à s'engager à le réduire dans le cadre d'une démarche stratégique à moyen et long terme. Pour cela, ils ont initié et financé une opération collective, soutenue par le ministère chargé de l'Ecologie et le CNOSF, et avec l'aide du consultant Alternconsult, visant à produire un guide méthodologique Bilan Carbone® spécifique aux activités sportives fédérales.

Cette opération s'est traduite par l'engagement d'un panel volontaire de fédérations sportives (basket, voile, motocyclisme, rugby, UFOLEP) dans la réalisation d'un Bilan Carbone® sur leur périmètre d'activité effectué à partir du guide (travail en cours). Bien évidemment, au-delà du siège administratif de chaque fédération, l'objectif est de proposer des outils adaptés aux ligues régionales, comités départementaux et clubs afin de créer des points de référence à chaque échelle du territoire et pour chaque niveau de responsabilité.

Cette opération vise à valoriser dans un second temps l'engagement des acteurs du sport en faveur du respect et de la préservation de l'environnement, tout particulièrement auprès des jeunes générations et de leurs accompagnateurs.

Suite à l'opération pilote engageant ces cinq fédérations sportives, l'ensemble des fédérations et des clubs et comités sportifs sont désormais invités à s'engager à leur tour dans la réalisation d'un Bilan Carbone®, en s'appuyant sur le guide méthodologique développé ainsi que sur l'expérience des fédérations pilotes. Une telle décision est stratégique pour chacun des échelons fédéraux.

L'opération pilote Bilan Carbone® des activités sportives fédérales



Une mobilisation collective à poursuivre



Guide Méthodologique Bilan Carbone®
spécifique aux activités sportives fédérales.
Disponible sur www.ademe.fr/bilan-carbone

¹ Le planning des formations organisées
par l'ADEME est disponible sur le site
www.ademe.fr/bilan-carbone.

² devant présenter une attestation de for-
mation Bilan Carbone® ADEME.

Elle nécessite une validation précise des instances dirigeantes et, autant que possible, la mobilisation d'un binôme élu/responsable technique pour assurer la pérennité du projet.

Deux options sont possibles pour mettre en œuvre la réalisation d'un Bilan Carbone® :

- En interne : l'association peut décider de faire réaliser ce Bilan Carbone® par un membre de son équipe. Dans ce cas, cette personne devra participer à une session de formation Bilan Carbone® organisée par l'ADEME¹, afin d'acquérir l'outil et les bases indispensables pour la réalisation d'un tel travail.
- Avec l'aide d'un bureau d'études² spécialisé, l'association pourra bénéficier de l'accompagnement d'un spécialiste et d'une aide financière de l'ADEME (sous réserve budgétaire).

Quelle que soit l'option choisie, le présent guide a été élaboré pour aider les fédérations et associations sportives à collecter le maximum d'informations par elles-même. Son étude permettra de rendre la formation de leur chef de projet la plus opérationnelle possible, ou de faire en sorte que l'intervention d'un prestataire extérieur soit limitée aux seules étapes qui ne peuvent pas être réalisées en interne (calcul des émissions et analyses). Dans la perspective d'une large mise en œuvre de la méthode au sein de chaque fédération, il conviendra d'identifier au moins un référent national « M. ou Mme Bilan Carbone® » et formée dans le cadre d'une session spécifique mise en œuvre par l'ADEME. Il ou elle devra être à même de pouvoir apporter une assistance à la réalisation de bilans par les clubs et comités. Des séquences de formation seront ainsi proposées au calendrier 2009 de l'ADEME.



Opération
Bilan Carbone®
des Activités Sportives
Fédérales - Décembre 2008



Rédaction : Cabinet Alternconsult,
avec l'Agence de l'Environnement et
de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
et le Ministère de la Santé, de la
Jeunesse, des Sports et de la Vie
Associative (MSJSVA).

Photos : Photos libres de droit
**Conception, recherche iconographi-
que, mise en page** : COM ON LIGHT

